

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES,

un colloque riche d'enseignements



Les organisateurs du colloque autour de Sébastien Guéret

A l'occasion de la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un colloque a été organisé le 25 novembre à la salle des fêtes de Chauray, en présence du secrétaire général de la préfecture Stéphane Sinagoga.

Réunis à l'initiative de la ville, les membres pluridisciplinaires du réseau niortais de compétences en matière de lutte contre les violences intrafamiliales ont pu informer les participants, venus nombreux, sur l'état des violences au niveau local, départemental, national. Les mécanismes des violences conjugales ont été décryptés et, en point d'orgue de la soirée, six témoignages de femmes deux-sévriennes ayant subi ces violences ont été apportés.

Les sujets ont été abordés sans détours ni filtres et ont, à coup sûr, provoqué ou développé la prise de conscience de tous les présents.

Depuis cette manifestation, une chauraisienne a pu ainsi être écartée de la violence de son conjoint

grâce à la mobilisation du réseau. Ceci souligne bien, qu'en la matière, si on ouvre les yeux sur cette situation qui peut toucher tout le monde (tous milieux sociaux confondus), des réponses concrètes et rapides peuvent être apportées pour briser une spirale de violence insupportable.



Une salle comble

La ville, la police nationale et la police municipale ont renforcé leur coopération

Depuis la parution de notre dernier numéro, une convention communale de coordination de la police municipale de Chauray et des forces de sécurité de l'État a été signée le 18 juillet dernier entre le maire Jacques Brossard et la préfète Isabelle David, en présence de la commissaire divisionnaire Céline Grassegger et de Sébastien Guéret, chef de la police municipale. La convention a pour but de pérenniser des méthodes de travail, d'échanges et de communication, afin d'assurer et de renforcer un continuum de sécurité au plus près du terrain, dans le respect des compétences de chacun.



des "mots pour la suite"

groupe de parole d'enfants de parents séparés

171, Avenue de Nantes • CS 18519 • 79025 Niort Cedex
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : Tél. 06 75 02 02 78 • E-mail. parolenfant79@udaf.asso.fr

Lieu de rencontre
Salles associatives
rue de l'Église
79180 CHAURAY



Prochaines dates du groupe
15 janvier 2020
22 janvier 2020
5 février 2020
12 février 2020

Inscription préalable OBLIGATOIRE et renseignements
06 75 02 02 78

PAROLE d'enfants

La séparation des parents peut être traumatisante pour les enfants et les perturber. Pour les aider à affronter ces événements, la ville, en partenariat avec l'UDAF, propose la mise en place de groupe de paroles permettant aux enfants de mettre des mots sur des maux, d'exprimer ce qu'ils ne peuvent ou veulent dire à leurs parents. Encadrés par des assistantes sociales, lors de ces temps d'échanges, ils ont la possibilité d'échanger entre eux pour mieux vivre cette situation. Pendant l'année, plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.